

## AMUNDI ETF ICAV

Siège social :  
One George's Quay Plaza  
George's Quay  
Dublin 2, Irlande  
(l'« ICAV »)

---

### AVIS AUX ACTIONNAIRES DES COMPARTIMENTS LISTÉS EN ANNEXE 1 (les « Compartiments »)

#### Modification du Prospectus et des Documents d'informations clés des Compartiments

Les termes qui ne sont pas spécifiquement définis dans les présentes auront la même signification que dans les statuts et dans le dernier Prospectus de l'ICAV.

Dublin, le 26 juillet 2023

Chers Actionnaires,

Le conseil d'administration de l'ICAV (le « **Conseil** ») informe par la présente les Actionnaires des modifications détaillées ci-dessous concernant les Compartiments.

À la suite de la mise en œuvre du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, le Conseil, avec le concours de la Société de gestion, a décidé de modifier la proportion minimale d'investissements durables <sup>1</sup>(le « **Minimum d'ID** ») des Compartiments, comme décrit en Annexe 1 (la « **Modification** »). Cette Modification entrera en vigueur le 7 août 2023 ou aux alentours de cette date (la « **Date d'entrée en vigueur** »). Il est important de noter que la Modification ne transforme pas l'objectif et la politique d'investissement des Compartiments. Les autres caractéristiques des Compartiments demeurent inchangées.

Par conséquent, les modèles d'informations précontractuelles de chaque Compartiment de la section Publications liées aux informations ESG du Prospectus seront modifiés adéquatement. Un Prospectus mis à jour sera publié à la Date d'entrée en vigueur ou aux alentours de celle-ci, sous réserve d'acceptation de la Banque centrale.

Le Prospectus et les Documents d'informations clés des Compartiments seront mis à disposition par la Société de gestion sur simple demande ou pourront être consultés sur les sites web [www.amundi.com](http://www.amundi.com) et [www.amundiETF.com](http://www.amundiETF.com) à la Date d'entrée en vigueur ou aux environs de cette date.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

---

#### Administrateur

Pour et au nom de **Amundi ETF ICAV**

---

<sup>1</sup> Proportion minimale (%) d'investissements durables comme le définit le règlement 2019/2088/CE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« **SFDR** »), le règlement délégué 2022/1288/UE (« **Déclarations NTR** ») et le règlement 2020/852/UE (« **Taxinomie** ») sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables.

## Annexe 1 – Modification de la proportion minimale d'Investissements durables des Compartiments

Nom du Compartiment	Code ISIN	Ancien Minimum d'ID	Nouveau Minimum d'ID
AMUNDI S&P 500 EQUAL WEIGHT ESG LEADERS UCITS ETF	IE000LAP5Z18	1 %	20 %
AMUNDI MSCI USA ESG LEADERS EXTRA UCITS ETF	IE000VML2GZ3	10 %	20 %
AMUNDI S&P GLOBAL INFORMATION TECHNOLOGY ESG UCITS ETF	IE000GEHNQU9 / IE000E7E19P0	5 %	30 %
AMUNDI S&P GLOBAL INDUSTRIALS ESG UCITS ETF	IE000LTA2082 IE00026BEVM6	1 %	20 %
AMUNDI S&P GLOBAL CONSUMER DISCRETIONARY ESG UCITS ETF	IE00061J0RC6 / IE000NM0ALX6	1 %	15 %
AMUNDI S&P GLOBAL HEALTH CARE ESG UCITS ETF	IE0006FM6MI8 / IE000JKS50V3	5 %	25 %
AMUNDI S&P GLOBAL CONSUMER STAPLES ESG UCITS ETF	IE000ZIJ5B20 / IE0005NYD352	5 %	15 %
AMUNDI MSCI ACWI SRI PAB UCITS ETF	IE0000ZVYDH0	5 %	30 %
AMUNDI S&P GLOBAL COMMUNICATION SERVICES ESG UCITS ETF	IE000EFHIFG3 / IE000ANYHV73	0 %	10 %
AMUNDI S&P GLOBAL UTILITIES ESG UCITS ETF	IE000PMX0MW6 / IE00052T92P8	5 %	10 %
AMUNDI S&P GLOBAL MATERIALS ESG UCITS ETF	IE000WP7CVZ7 / IE000FCGBU62	1 %	25 %
AMUNDI S&P GLOBAL FINANCIALS ESG UCITS ETF	IE000ENYES77 / IE000KYX7IP4	0 %	1 %